

RECENSEMENT...

## L'espace rural limousin cesse de perdre des habitants

**Tous les types d'espaces limousins présentent, ces dernières années, un excédent migratoire, à l'image du vaste mouvement d'attractivité pour le Sud et l'Ouest de la France.**

Avec près de 731 000 habitants au 1er janvier 2006, la population du Limousin a gagné 20 000 personnes depuis le recensement de 1999. De 0,4 % par an en moyenne, le rythme de croissance reste cependant inférieur à celui de la France métropolitaine (0,7 %). L'attractivité accrue de la ré-

gion explique ce regain démographique. Le Limousin gagne aujourd'hui 5 000 personnes par an grâce aux migrations. Le solde migratoire est de 0,7 % par an entre 1999 et 2006, plus du triple de ce qu'il était entre 1990 et 1999 (0,2 %). Il est supérieur à celui de l'ensemble de la Métropole (0,3 %), comme dans les autres régions du Sud et de l'Ouest de la France. Cet excédent migratoire fait plus

**La population des grandes villes-centres renoue avec la croissance ; l'espace périurbain s'accroît rapidement.**

**Alors que les pôles d'emploi ruraux déclinent, le reste de l'espace rural cesse de perdre des habitants, notamment en Haute-Vienne, en Basse-Corrèze et le long des grands axes de communication.**

### La Corrèze renoue avec la croissance démographique

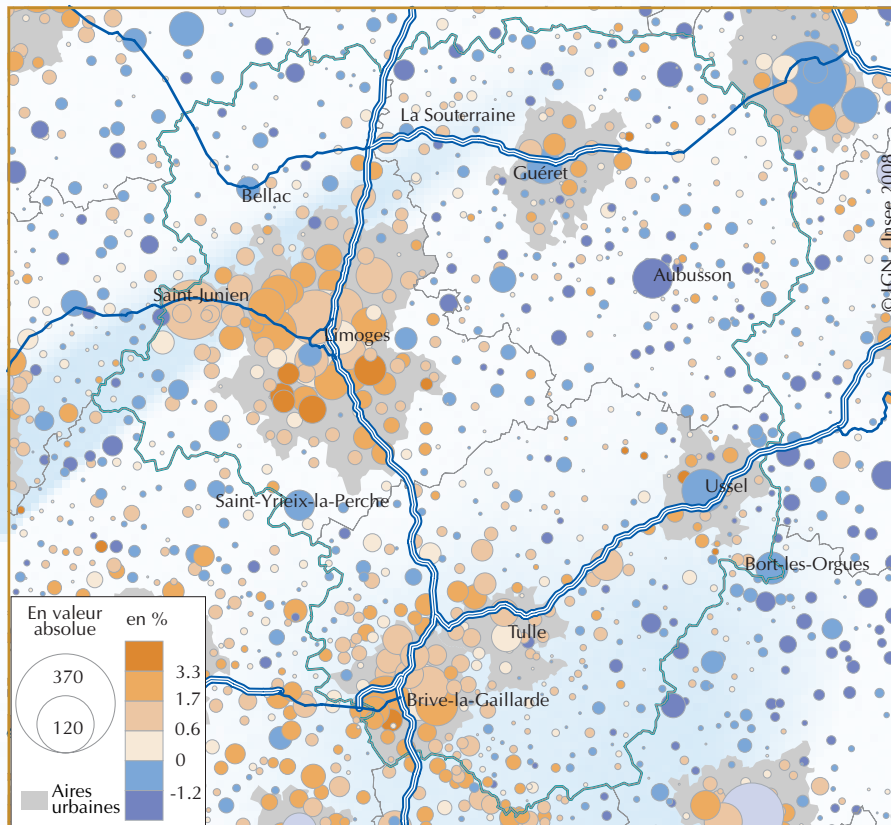
| Arrondissement ou département | Population au 1 <sup>er</sup> janvier 2006 | Évolution annuelle moyenne (%) : |             | Évolution annuelle moyenne entre 1999 et 2006 (%) |                                  |
|-------------------------------|--|----------------------------------|-------------|---|----------------------------------|
|                               |  | 1990 à 1999                      | 1999 à 2006 | due au solde naturel                              | due au solde migratoire apparent |
| Brive-la-Gaillarde            | 127 079                                    | 0,1                              | 0,7         | -0,1  | 0,8                              |
| Tulle                         | 79 281                                     | -0,6                             | 0,4         | -0,6  | 1,0                              |
| Ussel                         | 34 003                                     | -0,7                             | -0,2        | -0,5  | 0,4                              |
| <b>Corrèze</b>                | <b>240 363</b>                             | <b>-0,3</b>                      | <b>0,5</b>  | <b>-0,3</b>                                       | <b>0,8</b>                       |
| Aubusson                      | 38 953                                     | -0,8                             | -0,4        | -0,9  | 0,5                              |
| Guéret                        | 84 448                                     | -0,5                             | 0,0         | -0,7  | 0,7                              |
| <b>Creuse</b>                 | <b>123 401</b>                             | <b>-0,6</b>                      | <b>-0,1</b> | <b>-0,8</b>                                       | <b>0,6</b>                       |
| Bellac                        | 40 696                                     | -0,7                             | 0,2         | -0,7  | 0,9                              |
| Limoges                       | 289 279                                    | 0,1                              | 0,6         | 0,0   | 0,5                              |
| Rochechouart                  | 37 181                                     | -0,3                             | 0,7         | -0,5  | 1,2                              |
| <b>Haute-Vienne</b>           | <b>367 156</b>                             | <b>0,0</b>                       | <b>0,5</b>  | <b>-0,1</b>                                       | <b>0,7</b>                       |
| <b>Limousin</b>               | <b>730 920</b>                             | <b>-0,2</b>                      | <b>0,4</b>  | <b>-0,3</b>                                       | <b>0,7</b>                       |

que compenser un déficit naturel qui s'atténue mais perdure, reflet d'une population en moyenne plus âgée qu'ailleurs.

Le Limousin figure toujours, devant la Corse, parmi les régions les moins densément peuplées (43 habitants/km<sup>2</sup> en moyenne). Deux grands ensembles se distinguent toutefois en Limousin. Dans la moitié ouest, la densité de population et le solde migratoire sont les plus élevés. Comprenant les deux agglomérations principales de Limoges et de Brive, cet ensemble se rapproche par sa dynamique démographique de départements tels que la Dordogne ou la Charente.

De Guéret à la Xaintrie et à la Combraille, l'est de la région se rapproche d'un ensemble plus vaste comprenant l'ouest du Puy-de-Dôme et le Cantal. Il affiche des densités faibles et une augmentation bien moins marquée, voire une diminution de sa population, notamment hors des espaces urbains et des grands axes de communication.

### Croissance démographique autour des centres urbains et des axes de communication



Évolution annuelle moyenne de la population des communes entre 1999 et 2006

Source : Insee - Recensements de la population

### Le retour à la croissance des villes-centres

Depuis 1999, les villes-centres de la région, dont la population diminuait jusqu'alors, gagnent des habitants ou présentent une baisse moins forte qu'auparavant, suivant en cela le même mouvement qu'au niveau national.

Limoges augmente de plus de 2 500 habi-

tants et Brive atteint désormais les 50 000 habitants. Avec un gain proche de 1 000 personnes, soit près de 9 % de sa population, Saint-Junien présente une évolution démographique rapide. Plus à l'est, tandis que Tulle cesse son déclin, Guéret voit sa population diminuer moins vite que durant les années 90. Ce n'est en revanche pas le cas à Ussel, dont la population continue à baisser à un rythme moyen de 0,7 % par an.

Dans les communes de proche banlieue, les évolutions sont localement contrastées. Autour de Limoges, Panazol devient la septième commune du Limousin à dépasser les 10 000 habitants. Depuis 1999, tout comme Feytiat,

elle croît cependant plus lentement que durant les années 90. En revanche, Couzeix ou Condat-sur-Vienne font partie des communes de proche banlieue en évolution rapide, avec une augmentation de 1,6 % et 1 % par an depuis 1999. Autour de Brive, Malemort progresse plus vite que dans les années 90. Mais c'est surtout le long de la route de Périgueux que les progressions sont les plus nettes : à Larche et Saint-Pantaléon-de-Larche, la population augmente de plus de 2 % par an depuis 1999.

Mais les grandes gagnantes restent les communes périurbaines. Par rapport à la décennie précédente, les progressions de population les plus marquées ne se limitent plus à l'immédiate périphérie des villes-centres, mais s'en éloignent avec une influence notable des grands axes routiers. Autour de Limoges,

### Le solde migratoire apparent

L'évolution de la population d'un territoire repose sur l'égalité qui suit :

Variation totale de la population = solde naturel (naissances - décès) + solde migratoire (entrées - sorties)

Dans cette égalité, le solde migratoire est estimé indirectement par différence entre la variation totale de la population et le solde naturel.

Ce solde migratoire est donc altéré des imprécisions sur la variation totale de population, tenant aux défauts de comparabilité entre deux recensements (évolutions de concepts et inégale qualité). Il est qualifié de solde migratoire « apparent » en raison de la marge d'incertitude qui s'y attache.

## Trente et une communes de plus de 3000 habitants en Limousin

| Commune                   | Population municipale au 1 <sup>er</sup> janvier 2006 | Taux annuel moyen d'évolution en % |           | Département |
|---------------------------|---|------------------------------------|-----------|-------------|
|                           |   | 1999-2006                          | 1990-1999 |             |
| Limoges                   | 136 539   | 0,3                                | 0,0       | 87          |
| Brive-la-Gaillarde        | 50 009  | 0,3                                | -0,1      | 19          |
| Tulle                     | 15 734  | 0,2                                | -1,1      | 19          |
| Guéret                    | 13 789  | -0,3                               | -0,5      | 23          |
| Saint-Junien              | 11 605  | 1,2                                | 0,1       | 87          |
| Ussel                     | 10 250  | -0,7                               | -0,7      | 19          |
| Panazol                   | 10 031  | 0,4                                | 1,4       | 87          |
| Isle                      | 7 547   | -0,3                               | 0,6       | 87          |
| Couzeix                   | 7 418   | 1,6                                | 0,8       | 87          |
| Saint-Yrieix-la-Perche    | 7 007   | -0,5                               | -0,5      | 87          |
| Malemort-sur-Corrèze      | 6 929   | 0,8                                | 0,1       | 19          |
| Le Palais-sur-Vienne      | 5 738   | 0,0                                | -0,7      | 87          |
| Feytiat                   | 5 622   | 0,8                                | 2,1       | 87          |
| Aixe-sur-Vienne           | 5 566   | 0,3                                | -0,2      | 87          |
| La Souterraine            | 5 273   | -0,1                               | -0,3      | 23          |
| Ambazac                   | 5 178   | 1,0                                | -0,1      | 87          |
| Saint-Léonard-de-Noblat   | 4 634   | -0,4                               | -0,6      | 87          |
| Condat-sur-Vienne         | 4 544   | 1,0                                | 0,4       | 87          |
| Bellac                    | 4 430   | -0,5                               | -0,8      | 87          |
| Saint-Pantaléon-de-Larche | 4 415   | 2,3                                | 0,9       | 19          |
| Egletons                  | 4 376   | 1,0                                | -1,0      | 19          |
| Aubusson                  | 4 239   | -1,3                               | -1,0      | 23          |
| Rilhac-Rancon             | 4 029   | 1,4                                | 0,7       | 87          |
| Rochechouart              | 3 808   | 0,5                                | -0,9      | 87          |
| Verneuil-sur-Vienne       | 3 718   | 2,2                                | 0,8       | 87          |
| Allassac                  | 3 601   | 1,0                                | 0,0       | 19          |
| Ussac                     | 3 475   | 0,9                                | 1,9       | 19          |
| Objat                     | 3 400   | 0,1                                | 0,7       | 19          |
| Bort-les-Orgues           | 3 260   | -1,2                               | -1,9      | 19          |
| Uzerche                   | 3 182   | 0,6                                | 0,9       | 19          |
| Argentat                  | 3 119   | 0,0                                | -0,2      | 19          |

Source : Insee - Recensements de la population

Verneuil-sur-Vienne, Boisseuil ou Veyrac présentent les augmentations démographiques parmi les plus élevées de la région, en valeur absolue comme en taux, dépassant 2, voire 3 % par an en moyenne. Dans la périphérie de Brive, les variations absolues les plus fortes ont lieu à Allassac et Donzenac, le long de l'A20, et surtout à Cosnac, au sud-est, qui gagne plus de 400 habitants en 7 ans. Moins importantes, les communes au sud de Brive (Lissac-sur-Couze, Jugeals-Nazareth, Nespouls) connaissent, quant à elles, les variations relatives les plus rapides. Dans une moindre mesure, les couronnes périurbaines de Tulle, Ussel et Guéret enregistrent aussi une hausse démographique significative.

### Les bourgs ruraux poursuivent leur déclin

À l'inverse des grandes villes, la quasi-totalité des pôles d'emploi

ruraux limousins (en général, de petites unités urbaines offrant au moins 1 500 emplois) poursuivent leur déclin démographique. Ce déclin des pôles ruraux limousins contraste avec la vitalité de ces mêmes pôles au niveau national. Les pôles limousins cumulent un solde naturel plus fortement négatif et une attractivité moindre qu'au niveau national.

Néanmoins, le rythme de diminution est moins marqué que

durant les années 90, hormis à Aubusson où la baisse est toujours soutenue (-9 % au total entre 1999 et 2006). Le solde naturel est partout fortement négatif, à l'exception d'Egletons. À Bourgueuf et Aubusson, la baisse démographique due au déficit migratoire s'ajoute à la diminution imputable au mouvement naturel. Dans les couronnes de ces pôles d'emploi ruraux, le solde naturel est également négatif, mais il est compensé, et au-delà, par l'apport migratoire, et la population augmente.

### Les dynamiques migratoires gagnent l'espace rural

Les autres communes de l'espace rural, de leur côté, cessent globalement de perdre de la population. La fin du déclin, voire l'inversion de la tendance démographique, est due à l'augmentation de l'attractivité de ces territoires, par ailleurs largement pénalisés par le vieillissement de leur population : le seul déficit naturel conduirait à une diminution moyenne de la population d'environ 1 % par an.

Ce coup d'arrêt à la baisse de la population ne concerne pas tous les territoires. Le Plateau de Millevaches poursuit son déclin démographique, ainsi que la bordure cantalienne et la frange nord de la région, de Bussière-Poitevine à Boussac. En revanche, dans toute la Basse Corrèze et dans la majeure partie de la Haute-Vienne, la composante migratoire compense nettement le solde naturel négatif. Plus généralement, les communes rurales situées le long des axes de communication principaux (A89, A20, N145) voient, dans l'ensemble, leur population s'accroître depuis 1999.

### Espaces urbains et espaces ruraux

Le zonage en aires urbaines (ZAU), défini sur la base du recensement de 1999, décline le territoire en deux grandes catégories :

- l'espace à dominante urbaine, composé des pôles urbains et du périurbain (couronnes périurbaines et communes multipolarisées) ;
- l'espace à dominante rurale, qui comprend des petites unités urbaines et des communes rurales.

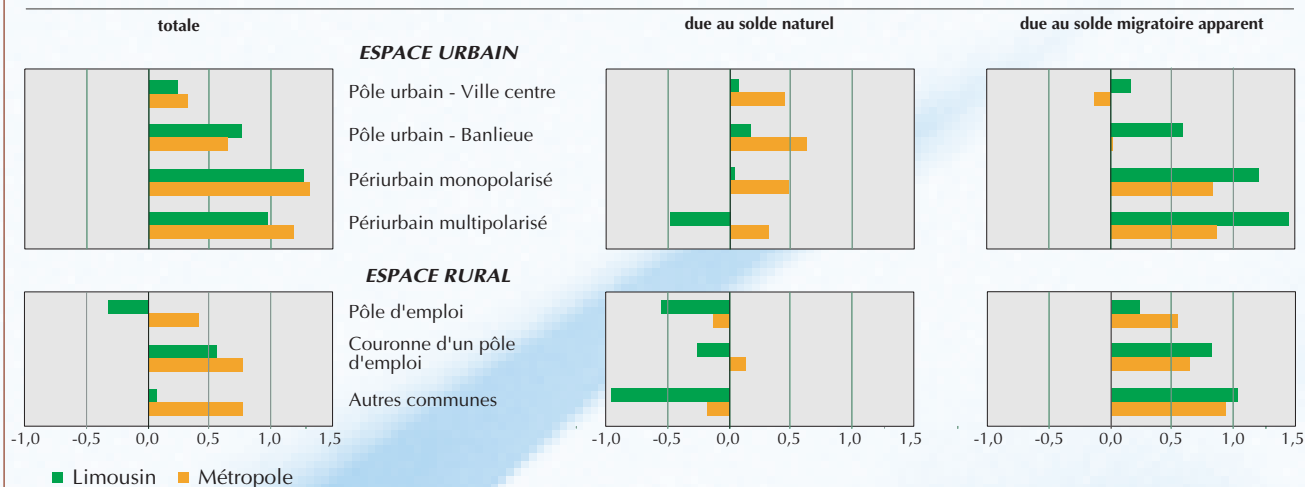
**Pôle urbain :** unité urbaine offrant au moins 5 000 emplois. Les communes qui ne sont pas ville-centre en constituent les banlieues.

**Le périurbain** est composé des communes sous influence urbaine du fait des déplacements domicile-travail : les emplois restent concentrés dans les pôles urbains tandis que les lieux de résidence s'en éloignent.



## Hors des pôles urbains, seul l'excédent migratoire permet la croissance démographique

Evolution moyenne annuelle de la population entre 1999 et 2006 (en %)



Lecture : le taux d'évolution annuel moyen (à gauche) est la somme des taux annuels moyens dus au solde naturel et au solde migratoire apparent.

Source : Insee - Recensements de la population - Etat civil

### Une accélération des migrations dans tous les départements

Les trois départements limousins sont attractifs : de 0,6 % par an en moyenne en Creuse, la contribution positive des migrations se situe à 0,7 % en Haute-Vienne et atteint 0,8 % en Corrèze. En Corrèze

et en Haute-Vienne, l'apport migratoire compense largement le déficit naturel. Après avoir régulièrement décrû depuis le début des années 80, la population corrézienne gagne près de 8 000 habitants depuis 1999. En Haute-Vienne, la population du département, qui stagnait

depuis le milieu des années 70, augmente de plus de 13 000 personnes depuis 1999. Seule la Creuse continue à perdre de la population, mais à un rythme beaucoup moins rapide que durant les décennies précédentes. La perte se limite à moins de 1 100 habitants depuis 1999.

### Sources : le recensement de la population de 2006

Les résultats du RP 2006 sont issus des enquêtes annuelles de recensement réalisées entre 2004 et 2008.

Le recensement repose sur une collecte d'information annuelle, concernant successivement tous les territoires communaux au cours d'une période de cinq ans. Sur cette période, l'ensemble des habitants des communes de moins de 10 000 habitants et 40 % de la population des communes de 10 000 habitants ou plus sont enquêtés.

L'exploitation statistique s'effectue en deux temps. En décembre 2008 ont été publiées les populations légales, à l'origine des premières analyses d'évolutions démographiques. Au deuxième semestre 2009 seront publiés les résultats complets du recensement de 2006 (plan de diffusion sur le site [Insee.fr](http://Insee.fr))

Frédéric Châtel



29 rue Beyrand  
87031 Limoges cedex  
Tél 05 55 45 20 07  
Fax 05 55 45 20 01

Informations statistiques 08 25 88 94 52  
Abonnements 05 55 45 21 31



[www.insee.fr](http://www.insee.fr)

Directeur de la publication Michel Deroin-Thévenin  
Rédacteur en chef Frédéric Châtel  
Mise en forme Martine Herny, Chantal Desbordes  
Impression GDS Imprimeurs  
Maquette iti communication

Prix 2,70 euros

Dépôt légal : janvier 2009  
Code SAGE : FOC095124  
ISSN : 1765-4475  
Copyright - INSEE 2009

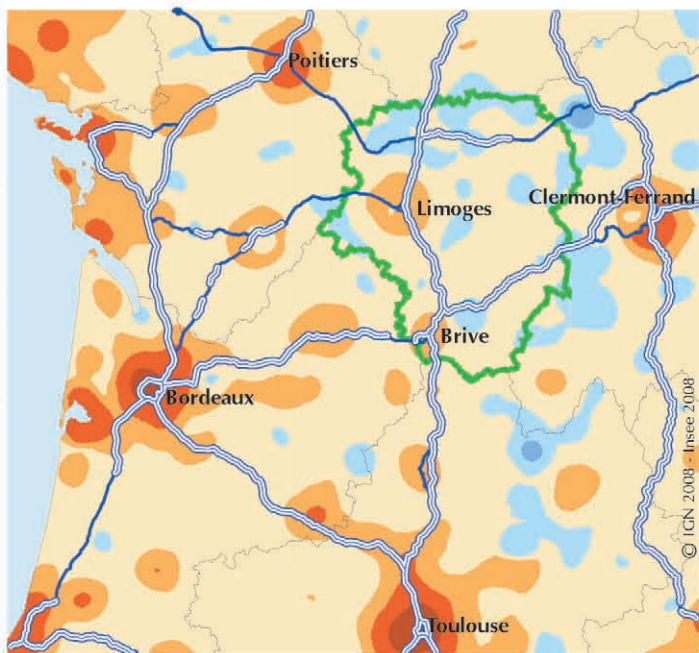
« La rediffusion, sous quelque forme que ce soit, des fonds de cartes issus du fichier GéoFLA® de l'IGN est soumise à l'autorisation préalable de l'IGN et au paiement auprès de cet organisme des redevances correspondantes ».

### Pour en savoir plus...

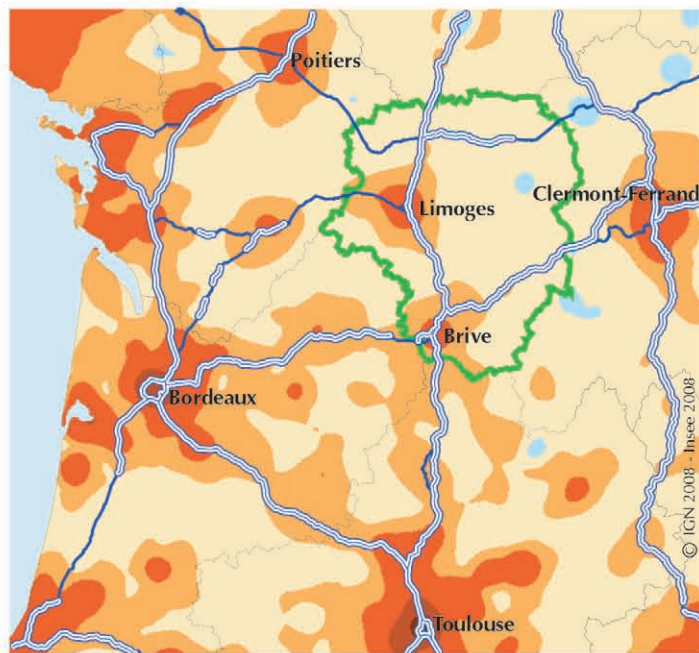
La population légale des communes - 63 235 568 habitants au 1er janvier 2006, Insee Première n° 1217, janvier 2009. Recensement de la population de 2006 - La croissance retrouvée des espaces ruraux et des grandes villes », Insee Première n° 1218, janvier 2009.

La population légale de toutes les communes et circonscriptions administratives est accessible sur le site internet de l'Insee, à la rubrique « Recensement de la population ».

## La population se densifie autour des grandes agglomérations et des axes de communication

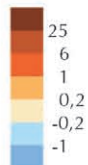


Variation annuelle de la densité de population entre 1982 et 1999  
Carte lissée

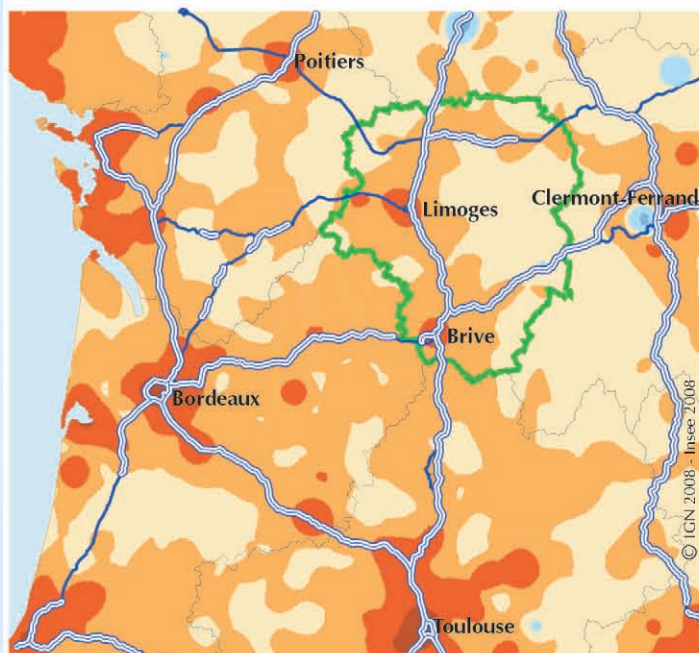


Variation annuelle de la densité de population entre 1999 et 2006  
Carte lissée

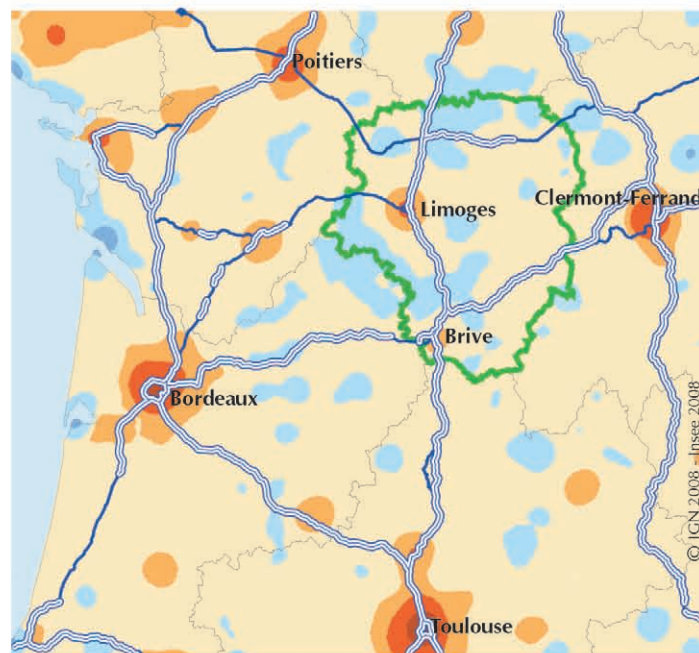
Variation du nombre  
d'habitants au km<sup>2</sup>



## Les apports migratoires, à l'ouest de la région, compensent le déficit naturel



Variation annuelle de la densité de population due au solde migratoire  
apparent entre 1999 et 2006 - Carte lissée

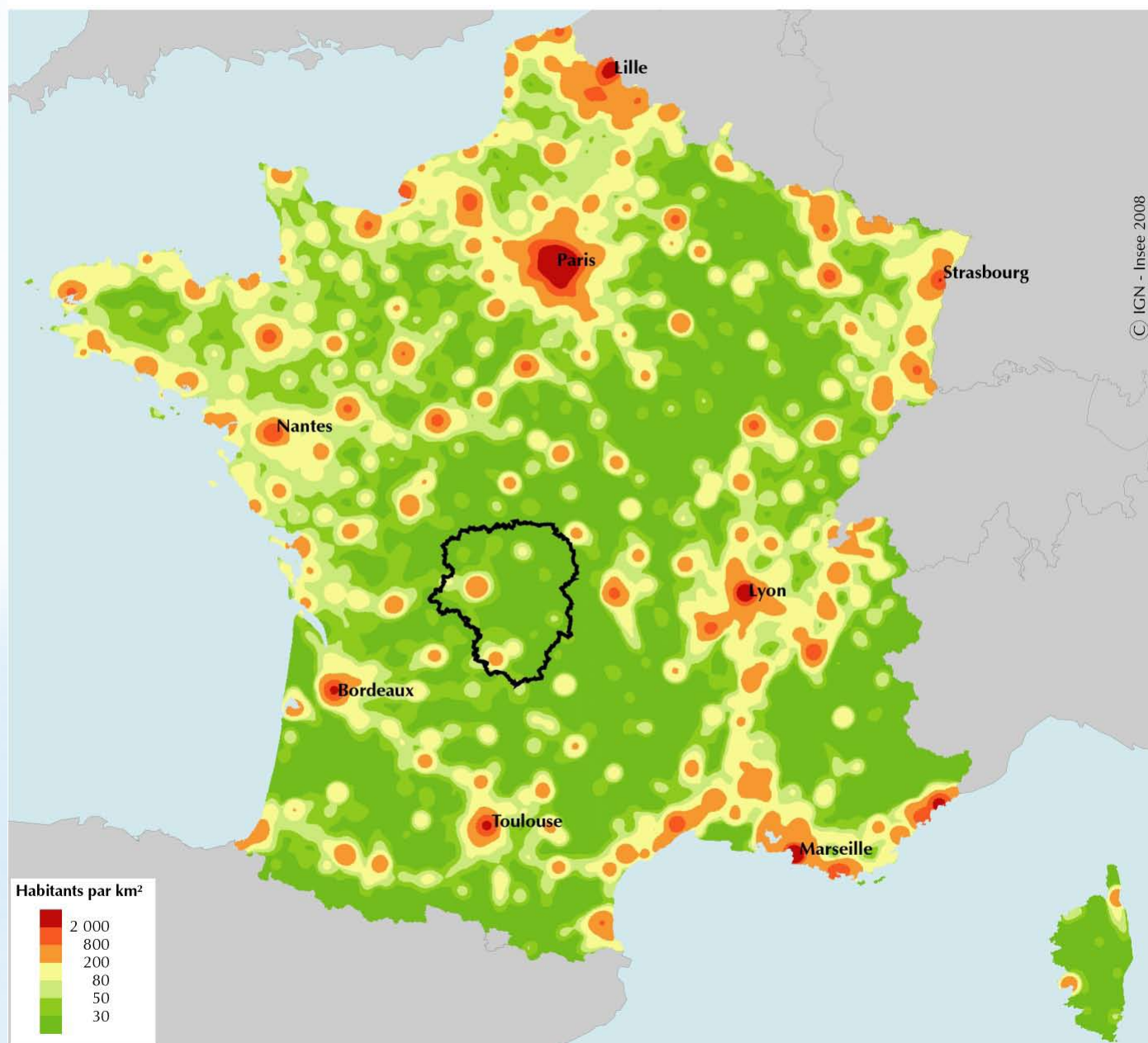


Variation annuelle de la densité de population due au solde naturel  
entre 1999 et 2006 - Carte lissée

●●●● Source : Insee - Recensements de la population - Etat civil



## En 2006, le Limousin demeure parmi les régions les moins densément peuplées



Densité de population en 2006 - Carte lissée

Source : Insee - Recensement de la population 2006

### METHODOLOGIE : LE LISSAGE CARTOGRAPHIQUE

#### Lisser une densité : pourquoi ?

Le « lissage spatial » s'inspire de celui des séries chronologiques : le graphique d'une telle série est souvent difficile à déchiffrer car « en dents de scie », affecté par des aléas, des effets saisonniers, des « accidents », voire des erreurs ... On lisse la série pour en dégager la tendance.

Certaines cartes communales sont peu lisibles pour les mêmes raisons, présentant un aspect bariolé. On les lisse pour en dégager les tendances spatiales.

#### Lisser une densité : comment ?

La population de chaque commune est répartie dans un cercle de rayon R (20 km pour la carte nationale, 15 km pour les cartes régionales au verso) de façon décroissante à la distance au chef-lieu. La densité lissée peut donc s'interpréter comme une moyenne pondérée des densités des communes dont le chef lieu se trouve dans un cercle de rayon R.

Les « bords » de l'espace considéré — frontières terrestres et maritimes — font l'objet d'un traitement particulier : une commune proche de la mer voit sa population répartie non dans le cercle, mais dans la partie terrestre de ce cercle.